



Réflexion sur l'autonomie de l'élevage (alimentation, paille) et énergétique à l'échelle du territoire de la coopérative et en relation avec les territoires voisins

Pascal NOWAK Expert associé Fermes de Figeac



Le territoire

« Nous ne sommes ni du Lot, ni du Cantal »

- Un territoire dans le Nord Est du Lot, soit 80 000 ha (44 500 ha SAU, 35 500 ha de surfaces boisées) sur les contreforts du Massif Central
- 250 à 700 m d'altitude (Zone ICHN piémont et montagne)
- 700 adhérents à la SAS (modèle coopératif ESS) et environ 1 000 actifs agricoles sur le territoire
- Surface moyenne des parcelles 1,75 ha

Le Contexte agricole

Agriculteurs = 9 % population active du territoire
Loin derrière l'artisanat et l'industrie aéronautique

Agriculture de moyenne montagne :
fermes de petite taille (50-60 ha en moyenne par UTH)
30 % d'actifs agricoles en moins tous les 10 ans

Elevage bovin dominant :
66 millions litres de lait (3/4 de la prod. départementale)
25 000 vaches allaitantes (60 % prod. départementale)

Production herbagère :
39 500 ha de prairies
5 000 ha de terres cultivées (céréales, maïs)
35 500 ha de **forêts** à faible potentiel en bois d'œuvre



LES DATES CLES

2005 : Fermes de référence production végétales (Agence de l'Eau Adour Garonne)

Essais fertilisation azotée zone élevage Massif Central

Mesures locales de RSH

70 suivis agro annuels depuis 2005

Valorisation des **effluents organiques (compostage)**

2008 : Première Flambée du prix des céréales => fragilité des modèles tout herbe, réflexion sur la sécurisation des appro en céréales

2009 : **Autonomie céréales des élevages** (France AgriMer / CR Midi Pyrénées)

Contrat de production + Essais variétaux + accompagnement technique + Grille de rémunération à la qualité

Stockage mutualisé / laboratoire analyse/ mutualisation des apports/ Grille de conversion

Bilan Carbone filière

2010 : **Autonomie en paille** : développement plaquette forestière en paillage (FNADT / Régions)

3 CUMA Massif Central partenaires

Optimisation des charges / valorisation biomasse / effets agronomiques

Création de la première société **photovoltaïque** : 60 000 m² panneaux sur toitures existantes 135 adhérents

2011 : Le territoire devient **autonome en céréales** puis excédentaire (2013)



2011 : Projet **Territoire Energie Positive** (Grignon Energie +)

Projet commun AgroParis Tech / Coop de France Ouest et Champagne Ardennes

Modification des pratiques des systèmes de production

Conclusion : système performant difficile à faire évaluer sans rupture

Bilan Climagri : émergence d'une **réflexion territoriale carbone**

Démarche « tendre vers l'autonomie en protéines » (France AgriMer / CR Midi Pyrénées) :

le territoire est-il en capacité à produire les protéines (quantité, nature, traitement techno)

2013 : Bilan **tendre vers l'autonomie en protéines** :

- Potentiel agronomique acceptable en oléagineux (soja)
- La première source de protéines c'est l'herbe
- Incapacité de couvrir les besoins en protéines concentrés (soja colza pois) par manque de surface disponible

Conclusion : abandon de l'idée d'autonomie intra-territoriale

2016 : Investissement dans **l'éolien** : création du parc éolien la Luzette mobilisation de l'épargne locale et collaboration avec VALOREM

Engagement de Fermes de Figeac dans la **méthanisation** : embauche d'un ingénieur chef projet et mobilisation de 45 adhérents sur 4 projets

Création de la SCIC BEL : organiser collectivement des réseaux de chaleur et valoriser la ressource forestière locale

2018 : Engagement sur les chemin de **l'agroécologie**

Création du GIEE Agro'Seli incubateur de solutions agroenvironnementales





2021 :

Lauréat de l'AAP ADEME « **Bon Diagnostic Carbone** » objectifs 30 exploitations polycultures élevages analysent des impacts des changements climatiques sur les exploitations et réduction des GES potentiels par système

Mise en route de la première **unité de méthanisation** (aout 2021)

3 autres unités en construction mise en route novembre2021, décembre2021, février 2022

La suite :

- Elaboration d'un « **contrat inter-territorial** » **d'approvisionnement en protéines** (Occitanie et Nouvelle Aquitaine)
- Travail sur **l'autonomie énergétique du territoire** : poursuivre le développement du PV
- Développement d'une activité de transformation agroalimentaire en lien avec les outils de proximité (abattoir de St Céré) : activité traiteur
- Développer le maraichage comme support d'intégration sur le territoire de nouveaux actifs
- Identifier et valoriser les plus values latentes (biodiversité, paysages, « humanité » territoriale) sur l'ensemble des filières et plus particulièrement en bovins viande
- Positionnement du territoire en territoire pilote d' Occitanie (fablab)
- Ouverture d'une réflexion stratégique sur une valorisation possible du territoire en Haute Valeur Environnementale



Conclusion :

- Le territoire sera toujours le support des projets
- Le pouvoir de décision appartient aux adhérents
- l'innovation est au cœur du processus de création de valeur
- Les projets n'ont du sens que s'ils sont portés par un collectif « sincère »
- Le collectif doit se soucier du renouvellement de ses responsables
- Le modèle Darwinien doit être compris et partagé pour faciliter la prise de risque

Vision

« Contribuer dans la durée au développement d'une agriculture gestionnaire du vivant à haute valeur ajoutée, innovante et ouverte aux autres, pour promouvoir depuis notre territoire un développement durable au service de tous les hommes »



Merci pour votre attention